



Contredire une consolidation

Par **christian95500**, le **26/02/2013** à **10:11**

bonjour,

En at depuis 3 ans et demi le medecin conseil de la ss me considere consolide apres avoir fait une presreprise aupres du medecin du travail il ma dit que je ne pourrai reprendre mon travail car je ne peux plus portee

hors mon medecin du travail me met pa d'avis d'aptitude delivrrre ce jour il faut envisager un changement de poste de travail a revoir a la reprise

hors je veux contestee car j'ai des douleur atroces et mtt j'ai meme mal a l'autre epaule

svp j'ai besoin de votre aide sachant que mon patron ma bien fait comprendre que il na pa de place pour moi que faire ce jour la en tombant j'aurai pu me tuer je suis tomber d'un etage j'ai donner ma vie au travail que faire.